

Note d'accompagnement du calendrier Ecoles de Rugby 2025-2026

L'objectif de ce calendrier national est d'accompagner les Ligues et les Comités Départementaux dans la construction du calendrier de leurs Ecoles de Rugby. Il détermine des points de passages nécessaires, des incontournables, des recommandations et il laisse aussi des marges de manœuvre pour construire une planification qui tient compte des objectifs, des besoins et des contraintes de chacun. Cette construction doit être pensée dans l'intérêt des enfants, tout en garantissant la sécurité de ces derniers.

Le calendrier est un outil qui permet une bonne coordination des actions, une bonne communication entre les structures (Ligues-Départements et Clubs) et de donner de la visibilité à toutes les personnes impliquées au bon fonctionnement des EDR.

Pour que cet outil soit performant, il convient pour chaque structure d'être accompagnée dans sa lecture, dans sa compréhension et dans son appropriation pour une mise en œuvre optimale :

- La FFR accompagne les ligues
- La Ligue accompagne les départements
- Le Département accompagne les clubs

Le calendrier doit être respecté par les ligues, les CD et les clubs. Les dates pour les tournois de clubs sont identifiées dans ce calendrier. **Il est impératif lors des validations d'autorisations de tournoi de s'assurer que le tournoi ne se déroule pas dans les 72 heures (avant ou après) une date FFR (plateaux, CF, SCF, challenge féminin...)** (rappel article 230-2 des RG : Limitation du nombre de rencontres durant une même période de 72 heures. Un joueur ne peut pas participer à plus d'une rencontre officielle approuvée par World Rugby et/ou organisée par la F.F.R., la L.N.R. ou un organisme régional durant une même période de 72 heures).

Toutes les informations sur les écoles de rugby sont à retrouver sur le site de la FFR : [ICI](#)

1. PRINCIPES GENERAUX

- **M14/M15F : Faire jouer en nom propre et en proximité** en adaptant les formes de jeu (7, X, XV) et ainsi limiter les rassemblements.
- **Favoriser les sollicitations de septembre à juin qui respectent le rythme des enfants** (alternance : matchs, repos) et en évitant de les solliciter sur la période des vacances scolaires.
- **Adapter les formes de jeu** sur les différents plateaux en fonction de ce qu'il est autorisé dans la saison et des effectifs en présence.
- A l'école de rugby les **matchs secs ne sont pas autorisés**, les seuls formats autorisés sont les **tournois avec minimum 3 équipes**.
- Pour toute rencontre (plateau, tournoi, challenge etc...) les **licences doivent obligatoirement être validées**.
- Pour **l'initiation au rugby** des extensions de garanties sont proposées par l'assureur : <https://www.ffr.fr/ffr/assurance/documentations>
- Les week-end de **mai et de juin sont principalement laissés libres pour les tournois clubs**. Les tournois de clubs ne sont pas autorisés sur les dates fédérales indiquées au calendrier. Cependant ils sont autorisés sur les dates du Super Challenge de France (phase 2,3 et clôtures).
- Les périodes **d'ateliers sont étendues sur une semaine calendaire**.
- **M14/M15F : Préparer, accompagner et évaluer les dispositifs liés à la sécurité du joueur** tels que le « Passeport du Joueur de devant » et « l'Atelier de Sensibilisation aux Règles du Jeu ». Ils sont à préparer sur les premiers mois de la saison et doivent faire l'objet d'un travail tout au long de la saison.

2. FORMES DE JEU

Le tableau ci-dessous indique par catégorie d'âge, les effectifs et formes de pratiques autorisées au cours de la saison du toucher 2 secondes, en passant par le jeu au contact pour aboutir au rugby éducatif. Pour les nouveaux arrivants en cours de saison, il est tout à fait possible d'utiliser les formes de pratiques, avec les effectifs qui sont indiqués sur les mois qui précèdent.

Formes de pratiques :

- **T+2** = toucher + 2 secondes : Effectif 5 x 5
- **J CO** = Jeu au contact : Effectif réduit 5 x 5 ou 7 x 7 (en fonction de la catégorie)
- **RE** = Rugby Educatif : Effectif complet 7 x 7 ou 10 x 10 ou 15 x 15

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M5	Situations pédagogiques Baby Rugby										
M6	Participation à maximum 2 plateaux par trimestre pour un club										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5
M10	5X5 7X7	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7 A partir du 11/10 RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15
SEVENS M14 et M15F : toute la saison pour SCF et Outre Mer, et avril-mai-juin pour le CF											

3. PLATEAUX DEPARTEMENTAUX M8, M10, M12

Les premiers plateaux départementaux pourront être organisés dès la fin septembre à partir du moment où les affiliés et les clubs sont à jour des formalités administratives.

Tout au long de la saison, plusieurs dates de plateaux départementaux sont proposées. Des dates de repli sont également prévues tout au long de la saison. **Les tournois de clubs ne sont pas autorisés sur les dates de plateaux départementaux.**

Cependant, les dates autour de toutes les vacances scolaires et des mois de mai et juin étant prioritairement laissées libre à l'organisation des tournois club, il leur est donc conseillé d'utiliser ces périodes.

Il convient donc pour les départements d'animer leur territoire, de coordonner les plateaux, les tournois clubs afin d'optimiser la pratique.

4. RUGBY POUR ELLES

Dans le cadre du développement de la pratique féminine, la FFR renouvelle la planification de la saison dernière avec des journées identifiées « Rugby pour Elles », afin de proposer plus de temps de pratique entre filles sur la saison.



- Pour les catégories **M8 M10 et M12** : des journées identifiées pour faire découvrir, faire pratiquer le rugby entre filles.
- Pour les **M15F** une organisation du **Challenge M15 Rugby pour Elles** en 2 phases.
 - Phase 1 d'octobre à décembre (3 samedis) : découverte, initiation.
 - Phase 2 de janvier à juin : 6 dates pour organiser des rencontres sous forme de tournoi entre clubs, bassins, départements.
- Le challenge M15 Rugby pour Elles sera arbitré par des jeunes filles qui ont le passeport arbitre.
- La date du **14 mai** a été identifiée « journée rugby pour elles » pour toutes les catégories M8, M10, M12 et M15 Féminines afin d'organiser dans les clubs des journées de pratique, promotion du rugby féminin.

Le cahier des charges du Challenge M15 Rugby pour Elles sera disponible en ligne sur le site FFR.

5. PRATIQUE M14 - M15F

La pratique M14-M15F s'organise autour de deux niveaux de Challenge : le Super Challenge de France et le Challenge Fédéral.

Les Challenges Fédéraux à X et à XV sont coordonnés par la FFR et organisés par les ligues régionales et comités départementaux. Les inscriptions se font au niveau du comité départemental ou de la ligue.

Le Super Challenge de France est organisé par l'association du Super Challenge de France en lien étroit avec la FFR et les ligues régionales.

Les challenges à XV (CF et SCF) sont intimement liés, ils bénéficient d'un socle commun de règles, d'un fonctionnement proche pour permettre des passerelles entre les challenges.

Nouveauté saison 2025-2026 : la phase 1 du Super Challenge de France et du Challenge Fédéral sera commune (cf ci-dessous). L'organisation se fera avec les ligues régionales et le Super Challenge de France.

Phase	Challenge Fédéral à X et XV	Super Challenge de France à XV	Super Challenge de France à 7
Phase 1	4 dates Niveau A (CF et SCF), B, C, etc...		2 dates
Phase 2	4 dates	3 dates	
Phase 3	3 dates	4 dates	
Clôture	1 date	1 date	1 date

Doubles licences : (nouveau 2025-2026)

Pour le Super Challenge de France, et pour la phase 1 commune du niveau A Super Challenge de France et Challenge Fédéral, chaque équipe pourra inscrire au maximum 5 joueurs en double licence par tournoi.

Il n'existe, en revanche, aucune limitation du nombre d'autorisations pouvant être délivrées pour la classe d'âge féminine « moins de 15 ans ».

- Les doubles licences devront être délivrées **avant le 31 janvier**.

Toutes les équipes qui participeront au SCF devront, avant la deuxième phase, donner une liste de joueurs qualifiés pour disputer les phases 2, 3 et 4. La liste des 40 joueurs doit être initialisée pour le **9 janvier** (au plus tard pour la première journée de la phase 2). Elle peut être complétée jusqu'à atteindre 40 joueurs jusqu'au **4 février** (pour permettre d'intégrer les dernières doubles licences).

Candidatures pour la phase 1 du CF – SCF :

- 36 clubs du SCF 2024/2025* (cf liste en annexe) seront engagés directement sur la phase 1 (les clubs qualifiés pour les journées finales du SCF 2025 et ensuite selon le classement du SCF 2025).
- X équipes supplémentaires :
 - **Avant le 27 septembre 2025** : les clubs du Challenge Fédéral qui souhaitent participer à la phase 1 CF-SCF doivent s'inscrire auprès de leur ligue
 - **Avant Le 28 septembre 2025** : les ligues envoient à la FFR la liste des clubs souhaitant participer à la phase 1 du CF-SCF. (mail à envoyer à ecoles.rugby@ffr.fr)

PASSERELLES ENTRE LE CHALLENGE FEDERAL ET LE SUPER CHALLENGE DE FRANCE :

Candidatures pour la phase 2 du SCF :

- 48 à 52 équipes :
- Pour les équipes qui ne font pas la phase 1 du CF-SCF (clubs, CD, ligues), elles pourront candidater à la phase 2 en participant aux deux dernières dates de la phase 1 pour être évaluées : 22 novembre 2025 et 6 décembre 2025.
- Les équipes doivent candidater auprès de leur ligue régionale.
 - **Avant le 8 novembre 2025** : les clubs qui souhaitent participer à la phase 2 candidatent auprès de leur ligue pour participer aux journées d'évaluation.
La ligue transmet à la FFR (avec validation du référent M14 et du DTL) la liste des clubs souhaitant participer aux journées d'évaluation (mail à envoyer à ecoles.rugby@ffr.fr)
 - **Avant le 8 décembre 2025** : à l'issue des deux dates d'évaluation, les référents EDR des ligues régionales transmettent à la FFR (avec validation du référent M14 et du DTL) la liste finale des clubs prétendants pour la phase 2 du SCF. (mail à envoyer à ecoles.rugby@ffr.fr)
 - **Au plus tard le 12 décembre 2025** : la FFR et le SCF statuent pour déterminer les clubs qui seront engagés en phase 2 du SCF. La FFR communiquera aux ligues.

Tous les documents pour la saison 2025-2026 seront à retrouver prochainement sur le site de la FFR : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/ecole_de_rugby/documents_utiles_edr

ANNEXE

** Les 36 clubs issus du SCF 2025 et engagés directement en phase 1 du CF-SCF :*

Stade Aurillacois – CS Bourgoin Jallieu – FC Grenoble – Lyon OU – AS Montferrandaise – US Oyonnax - Valence Romans Drôme Rugby - XV Beaujolais – RC Vannes – US Tours – Racing Club de France – Rugby Club Massy Essonne – Stade Français Paris – RC Suresnes, SU - Agen – Aviron Bayonnais – CA Briviste Corrèze – Stade Rochelais – Section Paloise – CA Périgourdin - Côte/Sud/Landes – CL AT Bordeaux Bègles – AS Béziers – Biarritz Olympique – Castres Olympique – US Colomiers - Entente 3 Vallées – US Montauban – Montpellier Hérault Rugby -RC Narbonnais – Stade Toulousain – USA Perpignan – Stado Tarbes – Rugby Club Nîmois, Provence Rugby, RC Toulon.